

Le **VINGT-CINQ AVRIL DEUX MILLE VINGT-QUATRE, à dix-neuf heures**, le Conseil municipal de la Commune de Saint-Clément-des-Baleines s'est réuni en séance ordinaire, salle municipale, sous la présidence de Madame Lina BESNIER, maire, et d'après sa convocation du 19 avril 2024

PRESENTS : MMES ET MM. BESNIER LINA, PICOT JEAN-PIERRE, PLAIRE LAURENCE, PENOT CHRISTOPHE, JACQUOT GILDAS, TASSIGNY DANIEL, RABILLER NATHALIE, MARTINEAU MANUEL, SILHOL MARION

ABSENTS EXCUSES :

RANCHER BENJAMIN POUVOIR A MARTINEAU MANUEL

RANCHER MARINE POUVOIR A PLAIRE LAURENCE

BRARD JEAN-CHRISTOPHE POUVOIR A BESNIER LINA

CLIQUE BENOIT POUVOIR A SILHOL MARION

SECRETAIRE DE SEANCE : TASSIGNY DANIEL

LISTE DES DELIBERATIONS
(Article L2121-25 modifié du CGCT)

Numéro d'extrait de délibération	Objet de la délibération	Votes
2024-AVRIL-1	ACQUISITION AMIABLE POUR REGULARISATION ALIGNEMENT – PARCELLE AS 144 RUE DU CLOS	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-2	RENONCIATION AU DROIT DE PREEMPTION – PARCELLE AV 302	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-3	TRANSFERT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL D'UNE PORTION DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 735 ^E 1 – RUE DU PHARE	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-4	INTEGRATION D'UN POINT LUMINEUX DE L'ASL LA MARDELLE DANS LE PATRIMOINE PUBLIC	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-5	CONVENTION DE GESTION ET D'ENTRETIEN DU SITE DE LA POINTE DES BALEINES ENTRE LE DEPARTEMENT ET LA COMMUNE	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-6	CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DE L'ESPACE PUBLIC « AIRE DE LOISIRS » SUITE A MANIFESTATION D'INTERET SPONTANEE	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-7	AVENANT A LA CONVENTION POUR L'ORGANISATION ET LA SURVEILLANCE DE LA ZONE DE BAIGNADE	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-8	CONTRAT ILLUMINATION CITEOS 2024-2026	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-9	INTALLATION SIEGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION PUGILART EN MAIRIE DE SAINT-CLEMENT-DES-BALEINES	A L'UNANIMITÉ
2024-AVRIL-10	INSTAURATION DE LA PRIME DE POUVOIR D'ACHAT EXCEPTIONNELLE	A L'UNANIMITÉ

Affiché en mairie le 29/04/24

Le Maire,
Lina BESNIER

